

CATALOGUE

formations 2025



Les parcours de formation
p.6

Le compte personnel
de formation
p.8

Nos formations certifiantes
p.10

Nos formations
p.12

Financement
à centres de formation
p.24

Règlement intérieur à
conditions générales de vente
p.26



Centre certifié Qualiopi

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



Adhérent Charte Qualité FIEEC

Centre de formation enregistré sous le n°53 35 117 36 35* auprès du préfet de la région Bretagne



Organisme Accessible

Notre équipe a été formée à l'accueil et à l'adaptation de la pédagogie aux personnes en situation de handicap.

Nos engagements :

Mettre en œuvre une démarche d'assurance et d'amélioration de la qualité reconnue et partagée par les membres de la charte qualité FIEEC :

- Concevoir des formations pour vous permettre de faire les bonnes préconisations et les mises en service des produits Delta Dore.
- Assurer des formations animées par des professionnels de l'industrie, formateurs qualifiés et experts dans leur domaine (formations mises à jour et adaptées selon l'évolution des environnements métiers et des produits).
- Utiliser les moyens pédagogiques et les moyens pédagogiques en tant qu'organisme de formation-fabricant.
- Personnaliser la formation pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client.
- Mesurer et analyser votre satisfaction pour améliorer nos formations.

*Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

Parce que vos clients sont de plus en plus connectés, vos chantiers évoluent.

Développez vos compétences, votre autonomie et accédez à des certifications reconnues dans les domaines de l'habitat et du bâtiment connectés. Nous vous proposons une quinzaine de formations aux thématiques adaptées à vos besoins métiers quotidiens.

Notre équipe pédagogique se tient également à votre disposition pour construire avec vous la formation sur-mesure dont vous avez besoin.

Nos chiffres 2023

89%
de satisfaction

10

thématiques de formations

375
stagiaires

110
sessions



Pour plus d'informations pédagogiques ou administratives n'hésitez pas à contacter Adélaïde :
07 61 31 56 42 ou formation@deltadore.com



Pour la petite histoire

Le centre de formation Delta Dore a été créée en 1995 sous la forme d'une association, dispensait jusqu'alors des formations sur-mesure à ses clients.

L'apparition de nouveaux métiers et l'évolution constante des technologies ont poussé Delta Dore à passer à la vitesse supérieure.

En plus des formations sur-mesure, des formations aux thématiques variées sont proposées pour aider ses clients à prendre une longueur d'avance.

Le centre de formation a pour but également de former les salariés en interne et de proposer un accompagnement aux professionnels dans l'installation des technologies Delta Dore.



L'équipe formation

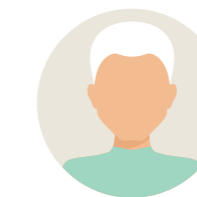
Notre équipe pédagogique conçoit des formations concrètes et pratiques basées sur des cas que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.



Anne
Responsable Pédagogique
Coordination et mise en œuvre
des projets de formation
Gestion du centre



Adélaïde
(votre interlocutrice privilégiée)
Assistante formation
Coordination administrative,
logistique & relations stagiaire



Jean-Noël
Formateur



Yoann
Formateur



Gérald
Formateur

Les formateurs Delta Dore sont des techniciens spécialisés et reconnus :

Dans les domaines de la smarthome, de la sécurité, de la thermique et de la motorisation. Leurs connaissances et leur expérience du terrain en font des interlocuteurs qualifiés.

Ils sauront comprendre vos problématiques (normes électriques, réglementation thermique, labels, technologies...) et vous aider à travailler sereinement, dans les règles de l'art.



Vous souhaitez former 1 à 3 personne(s) individuellement

individuel

votre besoin

groupe



Vous souhaitez former un groupe à partir de 4 personnes

PARCOURS STANDARDS

(individuel / groupe)

Delta Dore met à votre disposition des modules de formation prédéfinis de 1 à 6 jours en fonction de vos besoins et de votre profil pour vous permettre de développer vos compétences ou celles de vos collaborateurs.

Je choisis mon parcours

PARCOURS SUR-MESURE

(construire votre formation selon vos besoins)

Pour répondre le plus justement à vos besoins, Delta Dore vous offre la possibilité de construire votre formation à la carte. Notre équipe est à votre disposition pour vous aider à créer votre projet ou pour construire le plan de développement des compétences de vos collaborateurs.

Je choisis mon lieu de formation

dans nos locaux

Profitez d'un lieu entièrement dédié aux solutions Delta Dore pour votre formation.

dans une salle de formation

Nous nous chargeons de trouver une salle de formation proche de chez vous afin de vous recevoir dans de bonnes conditions.

au sein de votre entreprise

Nos formateurs se déplacent dans vos locaux si vous disposez d'un espace propice à la bonne réalisation de la formation.

à distance

Selon la thématique de formation formez-vous à distance avec l'un de nos formateurs.

Tarif / jour

INDIVIDUEL

290 € à 2000 € HT
selon thématiques et parcours choisis
(retrouvez le détail sur notre site formation-pro.deltadore.fr)

GROUPE

Dans nos salles de formation : 1 350 €
Sur site client : 1 650 €
Lieu réservé par nos soins : 1 650 €

Notre équipe est à votre disposition pour vous aider à construire votre projet et répondre à vos questions par téléphone au 07 61 31 56 42 ou par mail à l'adresse : formation@deltadore.com

Le compte personnel de formation

Vous souhaitez suivre une formation pour évoluer professionnellement ? Sachez que toute personne dispose dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à son départ à la retraite d'un compte personnel de formation (CPF).

Ce compte a remplacé le droit individuel à la formation (Dif). Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante.

LE CPF S'ADRESSE À TOUTE PERSONNE :

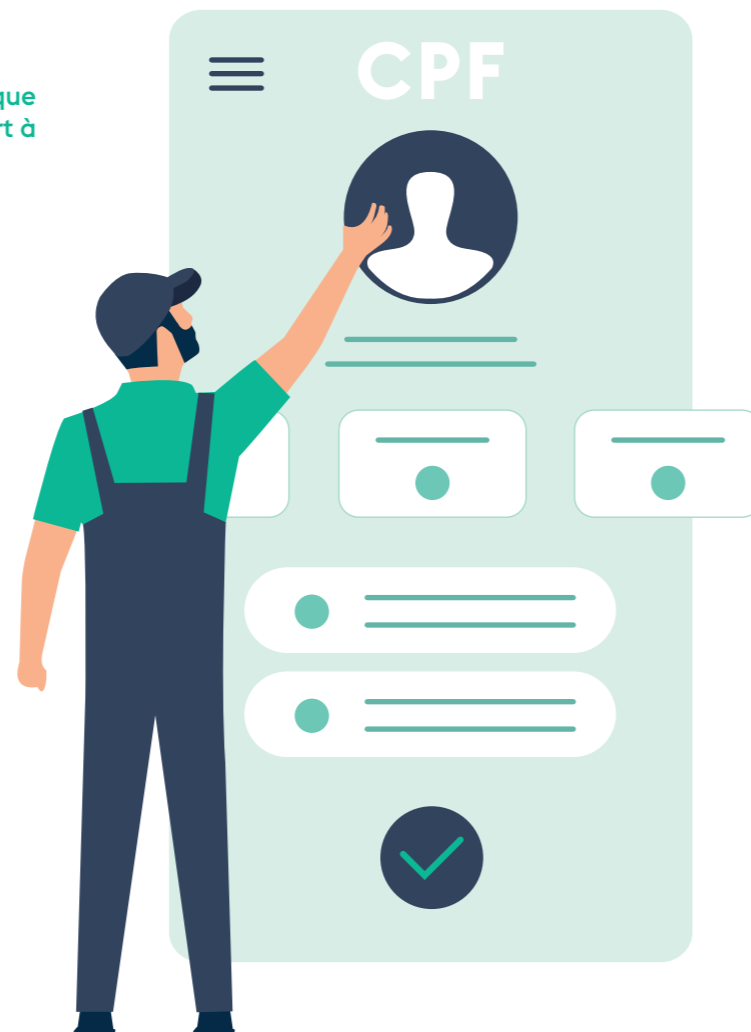
- Salariée
- Membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée
- Conjoint collaborateur
- À la recherche d'un emploi

À NOTER :

Le CPF s'applique aux travailleurs indépendants depuis le 1er janvier 2018 (leur compte est accessible depuis le 1er janvier 2019).

Vos droits CPF ont été alimentés une première fois en 2020, au titre de vos activités 2018 et 2019. Vos droits à la formation acquis en 2018 ne sont pas perdus.

Pour cela, vous devez être à jour de vos cotisations, c'est-à-dire du paiement de la contribution à la formation professionnelle (CFP). Si vous n'avez pas déclaré une année complète d'activité, vos droits seront calculés au prorata de votre activité.



Accédez à la formation certifiante Habitat connecté

1. Via votre compte personnel de formation

Rendez-vous sur le site :
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Prise en charge du coût de la formation en fonction de votre compteur Euros

ou

2. Via votre budget formation habituel

Via votre budget formation habituel (OpCo, FAF, Pôle Emploi) dans le cadre du plan de développement des compétences

Votre organisme peut prendre en charge tout ou partie des frais de formation

Contactez-nous

07 61 31 56 42
formation@deltadore.com
<https://formation-pro.deltadore.fr/>



Elle est éligible
au CPF !

Elle vous apporte un
avantage concurrentiel
grâce à un certificat
reconnu par tous !

Nos formations certifiantes

Vous souhaitez faire valoir vos compétences au travers d'une certification valorisante auprès de vos clients ?

Installation de solutions connectées pour l'habitat n° RS5896

6 jours
2 100 €



1. Mettre en service le matériel et le pilotage de la solution

2. Accompagner l'utilisateur final pour que l'installation réponde à ses besoins de confort, de sécurité et d'économies d'énergie



Certifications reconnues par la branche professionnelle

Que dois-je faire ?

1

Je prends contact avec le service formation de Delta Dore

3

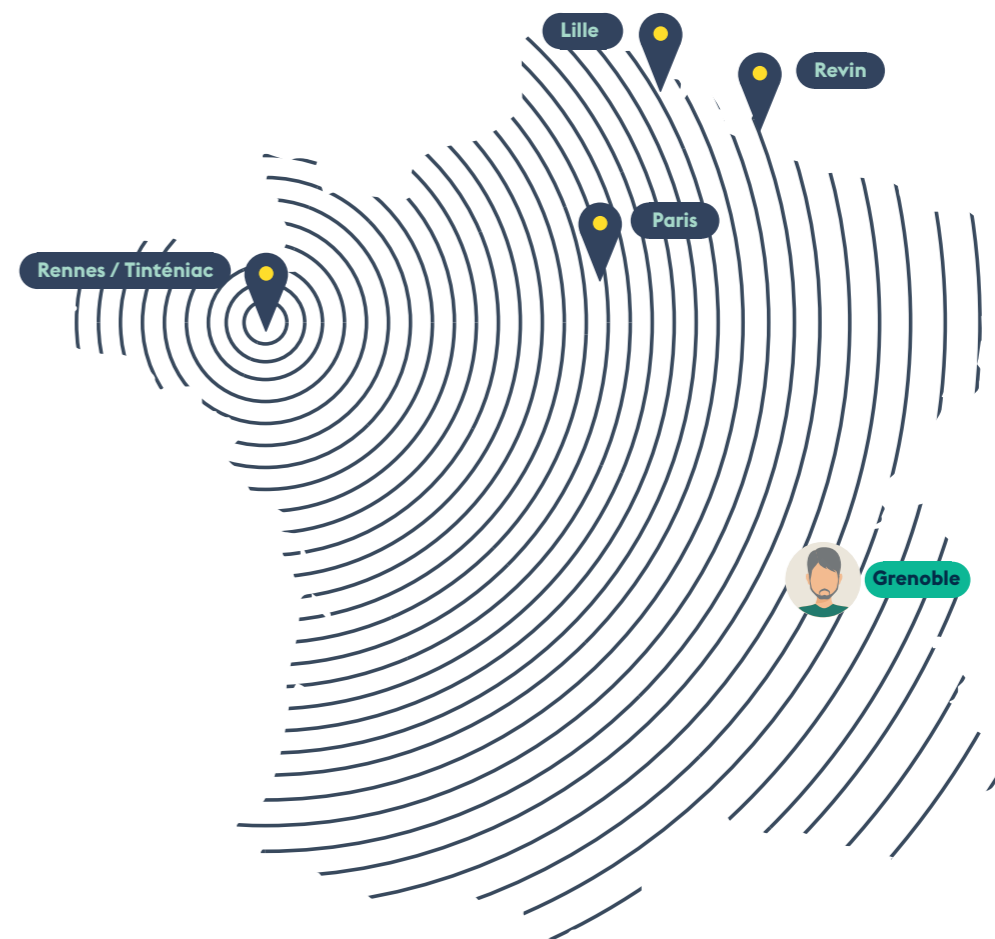
Delta Dore me propose un parcours de formation et m'établit un devis

2

J'échange sur mon projet au cours d'un entretien téléphonique

4

Je m'inscris au parcours de formation selon mon financement
CPF : Sur le site moncompteformation
OpCo/FAF : Sur le site Delta Dore



Nos locaux de formation

Nous sommes toujours à vos côtés pour vous former à tous les modules de formations présentés dans ce catalogue. À bientôt dans nos salles de formation Delta Dore ou à proximité de chez vous !

FORMATIONS

jours

Venez rencontrer nos formateurs, poser vos questions et échanger en direct avec eux. Manipulez et pratiquez avec des produits réels, résoudre des cas concrets...

En présentiel

Maison connectée

- J'installe un habitat connecté (hors alarme) • 2 jours • 580 €

Alarme & sécurité

- Je propose et mets en œuvre des solutions pour sécuriser l'habitat • 1 jour • 290 €

Ouvrants

NEW

- Les fondamentaux de l'installation et mise en service des moteurs de volets roulants • 1 jour • 350 €

Thermique

NEW

- Se former aux solutions pour économiser de l'énergie en neuf et en rénovation • 1 jour • 290 €

Certifiantes

Faites valoir vos compétences ou venez en acquérir de nouvelles grâce à une certification reconnue par la branche professionnelle. Valorisez-la auprès de vos clients.



- Installation de solutions connectées pour l'habitat • 6 jours • 2000 €



Découvrez nos WEBINARS

Venez découvrir avec l'un de nos formateurs qualifiés, un métier ou une nouveauté produit autour de l'univers de la maison connectée.

1 HEURE **100%**
CHRONO **GRATUIT**

De nombreux webinars vous sont proposés tout au long de l'année, rendez-vous sur notre site : formation-pro.deltadore.fr

Formez-vous aujourd'hui
pour réussir demain



Nos formations EN PRÉSENTIEL

Venez rencontrer nos formateurs, poser vos questions et échanger en direct avec eux, manipuler et pratiquer sur des produits réels, résoudre des cas concrets...

Méthode & Outils

Qualification des formateurs

Ces formations sont animés par nos 3 formateurs, véritables spécialistes de l'habitat connecté.

Méthodes & moyens pédagogiques

Ces formations associent une partie théorique pour acquérir les connaissances de base et une partie pratique afin de développer son savoir-faire. Elles sont orientées de façon à maximiser la pratique et la manipulation des produits.

Nos formations sont animées à l'aide de supports de présentation, de maquettes pédagogiques avec produits réels, de livrets d'activités et chaque stagiaire reçoit un livrable à la fin de la formation.

Modalités d'évaluation pédagogique

L'acquisition des compétences et objectifs pédagogiques est validée par le biais des questionnaires de validation des connaissances et/ou de mises en situation sous forme de cas concrets.

Informations complémentaires

Suivi administratif

Chaque formation fait l'objet d'une feuille de présence par demi-journée signée par les deux parties. Une attestation de fin de formation ainsi qu'un certificat sont remis au stagiaire à la suite de la formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin que nous puissions étudier votre besoin et vous garantir les meilleures conditions d'accès.

Amélioration continue

Notre démarche d'amélioration continue est primordiale pour assurer votre satisfaction. Nous vous proposerons de répondre à quelques questions à l'issue de votre formation afin de mesurer la qualité de celle-ci et ses éventuels axes d'amélioration.



Centre de formation

Enregistré sous le n° 53 35 117 36 35*
auprès du préfet de la Région Bretagne



Qualiopi

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



Label qualité FIEEC

Adhérent à la charte Qualité des Centres de formation de la FIEEC

Modalité
Présentiel

Publics
Installateur
Électriciens

Prérequis
Maîtrise de la
norme CI5-100

**Condition
accès**
Questionnaire
validation des
prérequis

Prix
580 € HT

Durée
2 journées
soit 15 heures

Dates
Disponible sur
notre site ou
nous consulter

Horaires
9h00-12h30
13h30 -17h30

**Nombre de
participants**
4 à 10



FORMATION

J'installe un habitat connecté



PROGRAMME détaillé

1. L'environnement du pilotage

- La radio X3D
- La domotique
- Le protocole ZigBee
- L'écosystème Delta Dore

2. Les commandes connectées

- Les passerelles connectées Tydom
- L'application Delta Dore
- Caractéristiques techniques des produits

3. Les solutions pour une maison connectée

- Le pilotage : de l'éclairage, des ouvrants, de la sécurité des biens et des personnes, des solutions en gestion thermique (dont thermostats connectés), des autres usages

4. Mises en service complètes

- Identification des besoins clients
- Choix des produits adaptés
- Implantation des produits
- Configuration et paramétrage des solutions

Compétences visées

Connaître l'offre produits connectés Delta Dore.
Maîtriser le fonctionnement et le pilotage à distance des solutions connectées

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Appréhender les différentes solutions et choisir la plus adaptée
- Sélectionner des produits adéquats pour répondre aux besoins clients en prenant en compte les contraintes techniques
- Configurer et mettre en service une installation connectée avec le Tydom

Retrouvez tous nos programmes complets
sur notre site : formation-pro.deltadore.fr

Modalité
Présentiel

Publics
Tous publics

Prérequis
Aucun

Prix
290 € HT

Durée
1 journée
soit 7 heures 30

Dates
Disponible sur
notre site ou
nous consulter

Horaires
9h00-12h30
13h30 -17h30

**Nombre de
participants**
4 à 10



FORMATION

Je propose et mets en œuvre des solutions pour sécuriser l'habitat



PROGRAMME détaillé

1. L'environnement du pilotage

- La radio X3D
- L'écosystème Delta Dore
- La norme européenne EN50131 et la NFA2P

2. Présentation des solutions de sécurité radio

- Le fonctionnement et la configuration d'un système d'alarme radio et sa passerelle domotique Tydom
- Paramétrage et installation des différents produits, accessoires et leurs caractéristiques
- Une installation adaptée au besoin client
- Chiffrage d'une installation en résidentiel ou petit tertiaire

3. Mises en service complètes

- Manipulations sur produits fonctionnels
- Études de cas concrets

Compétences visées

Proposer à vos clients et mettre en œuvre des solutions de sécurité anti-intrusion et risques domestiques

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Appréhender les normes en vigueur pour l'installation d'un système d'alarme
- Proposer et chiffrer des installations d'alarmes pour répondre aux besoins de vos clients (résidentiel, petit tertiaire...)
- Implanter d'une façon optimale les différents détecteurs
- Mettre en service et réaliser la maintenance des systèmes d'alarmes radio

Retrouvez tous nos programmes complets
sur notre site : formation-pro.deltadore.fr

Modalité
Présentiel

Publics
Electricien
Installateurs
Techniciens

Prérequis
Aucun

Prix
350 € HT

Durée
1 journée
soit 7 heures 30

Dates
Disponibles sur
notre site ou
nous consulter

Horaires
9h00-12h30
13h30-17h30

**Nombre de
participants**
4 à 6



FORMATION

Les fondamentaux de l'installation et mise en service des moteurs de volets roulants



PROGRAMME détaillé

1. Identifier le type d'installation

- Les coffres
- Les moteurs
- Les axes
- Les accessoires
- Le vocabulaire de la menuiserie

2. Préconiser le produit adapté au besoin et à l'état des lieux

- Caractéristiques techniques et fonctionnelles des produits

3. Etude d'une solution complète : de l'installation à l'association

- Installer un moteur
- Remplacer un moteur
- Paramétrer et configurer un moteur avec un point de commande
- Associer le moteur à l'application connectée et aux autres usages
- Détecter les dysfonctionnements majeurs

Compétences visées

Maîtriser l'installation et la mise en service des moteurs de volets roulants

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation vous serez capable de :
- Préconiser la solution adaptée au besoin de votre client
 - Remplacer un moteur de volet roulant et ses accessoires
 - Motoriser un volet roulant mécanique
 - Associer et paramétrer la solution avec l'univers connecté

Retrouvez tous nos programmes complets
sur notre site : formation-pro.deltadore.fr

Modalité
Présentiel

Publics
Installateur
Technicien
Chauffagiste
Expert
distributeurs

Prérequis
Aucun

Prix
290 € HT

Durée
1 journée
soit 7 heures 30

Dates
Disponibles sur
notre site ou
nous consulter

Horaires
9h00-12h30
13h30-17h30

**Nombre de
participants**
4 à 6



FORMATION

Se former aux solutions pour économiser de l'énergie en neuf et en rénovation



PROGRAMME détaillé

1. Les environnements produits

- Introduction : la thermique des bâtiments et la transition énergétique
- La réglementation RE2020

2. Les commandes connectées

- La passerelle connectée Tywell
- L'application Delta Dore
- Caractéristiques techniques et fonctionnelles des produits

3. Préconiser le produit adapté au besoin

- Réponses aux usages neuf
- Réponses aux usages rénovation

4. Étude d'une solution complète : De l'installation à l'association

- Identification du besoin
- Choix des produits adaptés
- Implantation des produits
- Configuration et association des solutions de gestion de chauffage
- Configuration et association des solutions de gestion des occultants

Compétences visées

Identifier les attentes de confort et d'économie d'énergie (présentes dans la réglementation RE2020) afin de préconiser la solution adaptée à vos clients en neuf et en rénovation

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation vous serez capable de :
- Identifier les attentes de la réglementation en RE2020 en termes de confort d'usage et d'économie d'énergie
 - Préconiser une solution permettant à votre client de gagner en confort et d'économiser de l'énergie en neuf ou en rénovation
 - Mettre en œuvre, configurer et associer la solution choisie

Retrouvez tous nos programmes complets
sur notre site : formation-pro.deltadore.fr



Nos formations CERTIFIANTES

Faites valoir vos compétences ou venez en acquérir de nouvelles au travers d'une certification reconnue par la branche professionnelle. Valorisez-la auprès de vos clients.

Méthode & Outils

Qualification des formateurs

Ces formations sont animées par nos 3 formateurs, véritables spécialistes de l'habitat connecté.

Public cible et prérequis

Cette formation s'adresse à des professionnels électriciens.

Ces prérequis seront validés par un questionnaire en amont de la formation.

Conditions et délai d'accès

Un entretien téléphonique sera réalisé au préalable afin de définir votre projet professionnel et vérifier l'adéquation entre celui-ci et la certification. Selon les résultats de votre test de positionnement nous pourrions être amenés à vous conseiller des formations afin de compléter vos compétences et vous permettre d'accéder à cette formation.

Méthodes & moyens pédagogiques

Cette formation associe une partie théorique pour acquérir les connaissances de base et une partie pratique afin de développer son savoir-faire. Elle est orientée de façon à maximiser la pratique et la manipulation des produits. Nos formations sont animées grâce à des supports de présentation, des maquettes pédagogiques avec produits réels, des livrets d'activités et chaque stagiaire reçoit un livrable à la fin de la formation.

Modalités d'évaluation pédagogique

L'acquisition des compétences et objectifs pédagogiques est validée par une grille d'évaluation élaborée par la FIEEC. Cette évaluation comporte une validation des acquis théoriques par le biais d'un questionnaire. Et la validation des acquis pratiques par des mises en situation sur cas concrets, installation, manipulations produits sur maquettes.

Informations complémentaires

Financement

Cette formation est éligible aux financements CPF (Compte Personnel de Formation)

Certification

Formations soumises à une délibération du jury FIEEC pour l'obtention du certificat de compétences

Suivi administratif

Chaque formation fait l'objet d'une feuille de présence par demi-journée signée par les deux parties. Une attestation de fin de formation vous sera également remise. Ainsi que votre certificat délivré par la FIEEC en cas d'admission.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin que nous puissions étudier votre besoin et vous garantir les meilleures conditions d'accès.

Amélioration continue

Notre démarche d'amélioration continue est primordiale pour assurer votre satisfaction. Nous vous proposerons de répondre à quelques questions à l'issue de votre formation afin de mesurer la qualité de celle-ci et ses éventuels axes d'amélioration. Un entretien téléphonique sera réalisé quelques mois après la formation afin de connaître votre évolution en termes de compétences et concernant votre projet professionnel.



Centre de formation
Enregistré sous le n° 53 35 117 36 35*
auprès du préfet de la Région Bretagne



Qualiopi
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



Label qualité FIEEC
Adhérent à la charte Qualité des
Centres de formation de la FIEEC

Modalité
Présentiel

Publics
Electricien
Installateurs

Prérequis
• Maîtriser la norme
C15-100
• Savoir câbler

**Conditions
d'accès**
Questionnaire
validation des
prérequis

Prix
2 000 € HT

Durée
6 jours soit
46 heures

Dates
Disponible sur notre
site ou nous consulter

Horaires
9h00 à 17h30
(sauf lundi début à
13h30)

**Nombre de
participants**
4



FORMATION CERTIFIANTE

Installation de solutions connectées pour l'habitat

PROGRAMME détaillé

1. L'environnement du pilotage

- La radio X3D
- La domotique
- Le protocole ZigBee
- L'écosystème Delta Dore

2. Les commandes connectées

- L'application Delta Dore et les passerelles domotiques
- Paramétrage et installation des différents produits, accessoires et leurs caractéristiques

3. Technologie et réglementation

- La norme européenne EN50131 et NFA2P

4. Pilotage des solutions pour un habitat connecté

- L'éclairage
- Les ouvrants
- La sécurité des biens et des personnes
- Les solutions en gestion thermique et autres usages

5. Répondre à toutes les configurations et besoins clients

- Exercices d'implantation et d'association, paramétrage des commandes
- Étude de cas et évaluation
- Réaliser plusieurs mises en service complètes

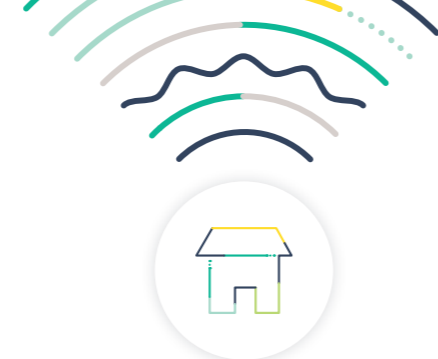
Compétences visées

Mettre en service le matériel de pilotage de la solution. Accompagner l'utilisateur final pour que l'installation réponde à ses besoins de confort, de sécurité et d'économies d'énergie

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation vous serez capable de :
- Installer des solutions connectées conformément à la préconisation
 - Activer et configurer la solution permettant de piloter l'installation en local ou à distance
 - Recueillir les besoins et les usages de l'utilisateur final
 - Personnaliser le paramétrage de l'installation en fonction du recueil
 - Accompagner le consommateur final à la prise en main de son installation

Retrouvez tous nos programmes complets
sur notre site : formation-pro.deltadore.fr



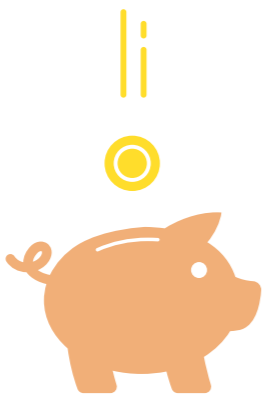
Nos indicateurs

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de satisfaction des Stagiaires	95 %	96 %	96 %	97 %	97 %
Taux d'abandons	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nombre de participants	4	27	48	21	6
Taux de réussite	100 %	89 %	100 %	100 %	100 %

Une enquête d'insertion est réalisée systématiquement quelques mois après la formation afin de suivre les projets professionnels des participants

Je finance ma formation

Delta Dore vous aide à optimiser votre budget. Différentes solutions existent selon la taille de votre entreprise. Contactez-nous afin de définir la formule la plus adaptée à votre besoin. Construisons ensemble le plan de développement des compétences de vos équipes. Selon votre profil d'organisation et vos besoins, nous pourrions vous faire bénéficier d'un accord cadre ou vous conseiller un financement adapté.



Le saviez-vous ?

Chaque année vous cotisez pour la formation auprès d'un OpCo. Vos cotisations sont mutualisées avec les autres entreprises adhérentes. Si vous n'effectuez pas de formation durant l'année, votre cotisation sera redistribuée aux autres entreprises. Vous ne pourrez pas utiliser ces fonds l'année suivante. Vous avez donc plus de chance d'avoir un financement important en début d'année.

Notre organisme est reconnu auprès de la préfecture de Bretagne sous le numéro 53 35 117 36 35 et certifié Qualiopi, toutes nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre de votre plan de formation.

Inscrivez-vous

Réglez la formation

J - 45 / Signez la convention

Demandez votre prise en charge : adressez-vous à votre OPCO/FAF envoyez-leur la convention et le programme

Participez à la formation

J + 1 / Demandez votre remboursement : envoyez la feuille d'émargement et la facture acquittée à votre OPCO

vous choisissez

ou

1 • Gestion standard

- 1/ Je m'inscris à la formation que je souhaite
- 2/ Je reçois mon dossier complet
- 3/ Je signe la convention et la renvoie à Delta Dore
- 4/ Je règle mon inscription
- 5/ Je demande ma prise en charge auprès de mon OpCo et j'envoie mon dossier
- 6/ Je participe à la formation
- 7/ Je reçois la feuille d'émargement et je l'envoie à mon OpCo pour me faire rembourser

2 • Gestion simplifiée

Delta Dore gère en direct avec mon OpCo je n'avance aucun frais d'inscription

- 1/ Je m'inscris et demande la «subrogation»
- 2/ Je donne les coordonnées de mon OpCo à Delta Dore et informe mon OpCo
- 3/ Je signe la convention et la renvoie à Delta Dore
- 4/ Je participe à la formation
- 5/ Delta Dore revient vers moi si l'OpCo ne prend pas en charge l'intégralité de la formation & je paie la différence

Règlement intérieur du Centre de formation Delta Dore

Établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

PRÉAMBULE

Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par le centre de formation Delta Dore. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 2 – Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par le responsable de l'organisme de formation ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité rappelées par le formateur en début de formation. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le responsable de l'organisme de formation ou le formateur dans le cas d'une formation en Centre éloigné du siège. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 – Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Ces éléments sont rappelés par le formateur lors du démarrage de la formation. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

ARTICLE 4 – BOISSONS ALCOOLISÉES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation. Les stagiaires auront accès lors des pauses et des repas à des boissons non alcoolisées.

Article 5 – Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

Article 6 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail - ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de Sécurité sociale compétente.

Article 7 – Formation hors centre Delta Dore

La formation se déroulant dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 8 – Assiduité du stagiaire en formation

Article 8.1. – Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le nonrespect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 8.2. – Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, OpCo, Région, Pôle emploi,...) de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 8.3. – Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'emargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. À l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action. Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charge des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

Article 9 – Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse du responsable de l'organisme de formation ou du formateur, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 10 – Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

ARTICLE 11 – COMPORTEMENT

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 12 – Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière du responsable de l'organisme de formation ou du formateur, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 13 – Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant. Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent,
- et/ou le financeur du stage.

Article 14 – Garanties disciplinaires Article

14.1. – Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui.

Article 14.2. – Prononcé de la sanction

La sanction interviendra une fois l'employeur prévenu par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant. Elle prend effet immédiatement.



Anne BERNIER,
Responsable Pédagogique
Organisme de Formation Delta Dore

Conditions générales de vente

L'organisme de formation Delta Dore est enregistré auprès de la Préfecture de BRETAGNE sous le n° 53.35.117 36.35 certifié Qualiopi et FIEEC.

INSCRIPTIONS

Nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible, et au moins 6 semaines à l'avance pour respecter les délais de dépôt de votre dossier auprès de votre OpCo ou FAF.

Pour vous inscrire :

Rendez-vous sur notre site internet www.deltadore.fr/pro/formations ; choisissez votre formation et remplissez le formulaire d'inscription.

- les frais d'inscription sont à régler à réception de la convention, cela inclut la formation, la documentation pédagogique fournie, le ou les déjeuners.
 - les frais de déplacement, du dîner et de l'hébergement restent à la charge de l'entreprise.
 - Nous accueillons jusqu'à 10 stagiaires maximum.
- Le nombre de participants est volontairement limité, afin de garantir le meilleur déroulement de nos formations et d'assurer le suivi individuel de chaque stagiaire. Il est donc recommandé de s'inscrire au plus tôt.

CONVOCATIONS ET CONVENTIONS

Dès réception de votre inscription, vous recevrez :

- une convention de formation en double exemplaire, dont un exemplaire à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise. Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception de ces éléments. À défaut nous ne pourrions accueillir la personne inscrite le jour de sa formation.
- le programme de formation sélectionné

La convocation vous sera envoyée avant le début du stage. Elle précisera toutes les modalités : les horaires, la localisation du centre de formation, le nom du formateur, ainsi que des informations pratiques (plan d'accès, liste d'hôtels....).

ANNULATION D'INSCRIPTION

DÉSISTEMENT - REPORT

Pour tout désistement communiqué plus de 10 jours ouvrés avant le début du stage, report et annulation sont possibles sans frais.

Votre règlement vous sera retourné.

Une annulation parvenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage ne pourra être prise en compte ainsi votre règlement sera encaissé.

Une interruption de stage du fait du stagiaire donne lieu à une facturation complète.

Les substitutions sont acceptées à tout moment.

ANNULATION DE LA PART DE DELTA DORE

Delta Dore se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages programmés, en cas de nombre de participants insuffisants ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les participants sont informés dans les meilleurs délais. Si la session ne peut avoir lieu, les frais de participation seront remboursés intégralement.

Notre organisme est certifié Qualiopi, nos formations sont donc éligibles aux financements via les fonds de formation publics.

Attention les conditions de prises en charge varient selon les typologies de formations et selon les organismes financeurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout conseil sur la construction de vos dossiers.

Contact : formation@deltadore.com ou 07 61 31 56 42

Vos courriers sont à adresser à : Organisme de Formation Delta Dore - ZA La Morandais - 35190 TINTENIAC

Retrouvez nos conditions générales de ventes sur notre site : <https://formation-pro.deltadore.fr/conditions-generales-de-vente>



Inscrivez-vous aux sessions de formation
sur notre site :

formation-pro.deltadore.fr

Groupe Delta Dore

ZA La Morandais
35190 Tinténiac

Tel : 07 61 31 56 42

formation@deltadore.com

